

Note de Umberto G. Stefani à Émile Noël sur les événements à la frontière Chine-Vietnam et les relations de certains pays membres de COMECON avec la Commission des Communautés Européennes (Bruxelles, 20 février 1979)

Légende: On 20 February 1979, in a confidential note sent to Émile Noël, Executive Secretary of the Commission of the European Economic Community, Umberto G. Stefani, Secretary General of Coreper and former chair of the interinstitutional group for emergency aid to the Member States, refers to the visit he received from Babenkov, Secretary of the USSR Embassy in Brussels, and more particularly to their discussion on issues such as the events on the China–Vietnam border and the relations of some Comecon member countries with the Commission of the European Communities.

Source: Commission des Communautés Européennes. Confidentiel. Note à l'attention de Monsieur E. Noël. Visite de M. Babenkov, Secrétaire à l'Ambassade d'URSS à Bruxelles, © Historical Archives of the European Union 2013, Villa Salviati – via Bolognese 156, I-50139 Firenze – Italy, EN - Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe 1970-1983, EN – 1991, 20.02.1979. 2 p. http://www.eui.eu/haeu_er/er/pdf/EN/18/01/EN-1991.pdf.

Copyright: Union européenne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/note_de_umberto_g_stefani_a_emile_noel_sur_les_evenements_a_la_frontiere_chine_vietnam_et_les_relations_de_certaines_pays_membres_de_comecon_avec_la_commission_des_communautes_europeennes_bruelles_20_fevrier_1979-fr-297c0d71-2c6f-42e7-a812-b44184d2a051.html

Date de dernière mise à jour: 02/12/2013

COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Secrétariat général

Bruxelles, le 20 février 1979

CONFIDENTIEL

NOTE A L'ATTENTION DE MONSIEUR E. NOËL

Objet : Visite de M. BABENKOV, Secrétaire à l'Ambassade d'URSS à Bruxelles

1. Ce matin M. BABENKOV m'a téléphoné pour me demander un entretien ce jour même. Je l'ai reçu à mon bureau cet après-midi.
2. Il m'a fait part de l'inquiétude de l'URSS pour les événements à la frontière Chine-Vietnam. L'opinion publique soviétique est très excitée.
3. Il a textuellement déclaré que l'armée soviétique est en état d'alerte, car les informations diffusées en Occident ne sont pas exactes. La réalité est que les combats continuent et s'intensifient.
4. M. BABENKOV a dit que le voyage de M. JENKINS en Chine en ce moment assume une signification regrettable.

J'ai dit que le voyage de M. le Président, décidé dans un moment non suspect, s'inscrivait dans une sorte de routine et se situait dans la logique d'un dialogue entre partenaires à un accord de commerce. S'il y avait quelque chose de fâcheux, ce n'était pas le voyage, mais les événements qui avaient entretemps surgi.

5. M. BABENKOV s'est demandé si ce voyage n'était tout de même pas le résultat d'un choix de la Commission entre les pays de l'Est européen - et de l'URSS en particulier - et la Chine. Il s'est demandé s'il n'aurait pas été mieux de le retarder...

.../...

- 2 -

J'ai dit que n'étant pas dans le secret des choses, je ne pouvais qu'exprimer ma propre opinion en ce qui concernait Le Président :

- 1. il ne pouvait pas y avoir eu un choix, pour les raisons que j'avais indiquées (routine) ;
- 2. le renvoi de ce voyage, normalement décidé, aurait, lui, été un choix que même les événements frontaliers en cours n'auraient pas su expliquer.

6. M. BABENKOV a exprimé la crainte que le voyage soit exploité par les Chinois au-delà de ses propres limites et que M. JENKINS, sans le vouloir, offre le flanc à une propagande pernicieuse. Par exemple a-t-il dit, si M. JENKINS devait prêter l'oreille à des propos belliqueux contre l'URSS, les Chinois ne manqueraient pas d'interpréter et d'exploiter son silence comme un acquiescement, ce qui serait, en ce moment, considéré à Moscou avec affliction et ne manquerait pas d'influencer le COMECON (Voilà ce qui m'a paru être le but central de sa visite).

J'ai dit à M. BABENKOV qu'on pouvait faire totale confiance au Président de la Commission et à sa suite sur ce qui devait être écouté et dit et sur ce qui ne le devait pas.

Quant au COMECON, une procédure était en cours et il aurait été sage de la voir suivre son propre cours.

En accompagnant M. BABENKOV à la porte, je lui ai dit - à titre personnel - que sans vouloir faire d'autres liens, mais simplement à titre de constatation objective, on avait été informé qu'à Vienne, dans le cadre des travaux de la Conférence sur "La protection physique", un certain nombre de pays du COMECON avaient exprimé des nettes réserves à l'encontre de la participation de la Commission en représentation de la Communauté.

M. BABENKOV m'a gratifié d'un sourire de compréhension.

Umberto G. STEFANI

Copie à : Sir Roy DENMAN
M. AUDLAND
Cabinet du Président
Cabinet de M. HAFERKAMP

